

QU'EST-CE QU'UN *écocentre*?

Un centre de récupération de matières résiduelles complémentaire aux collectes régulières à domicile, où vous pouvez disposer de certains produits, matières et matériaux. C'est un tout-en-un pour la récupération dans 6 catégories de matières. Ces produits sont récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés ou ultimement éliminés.

QUI A DROIT AU SERVICE DE L'*écocentre*

Les citoyens de la municipalité de la Paroisse de Disraeli peuvent utiliser le service de l'écocentre de la Ville de Disraeli.

FONCTIONNEMENT DE L'*écocentre*

Une **preuve de résidence est exigée** pour le dépôt des matières (permis de conduire, compte de taxes, etc).

Un **COUPON pré-numéroté, que vous devez vous procurer préalablement au bureau de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, est aussi EXIGÉ.**

Seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

Le volume de matière apportée par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes.

Les utilisateurs doivent trier et déposer eux-mêmes les matières sur place.

Un **préposé est sur place afin d'assurer le bon fonctionnement.**

TARIF

Première visite en 2021 : **GRATUIT** (avoir en main le coupon préparé par la municipalité).

Visites subséquentes en 2021 : **48.00 \$ par visite, payable à l'avance à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli.**

HEURES D'OUVERTURE

SAMEDIS de 8 h à 12 h

• Du 24 avril au 30 octobre 2021

MERCREDIS de 16 h à 20 h

• Du 5 mai au 8 septembre 2021



Adresse de l'*écocentre*

60, rue Industrielle
Disraeli (Québec) G0N 1E0

Derrière l'entreprise Nutech – Parc industriel de Disraeli

Pour toute information :

Téléphone : 418 449-5329

(Municipalité Paroisse de Disraeli)

Ouverture le
24 avril 2021

L'ÉCOCENTRE DE LA VILLE DE DISRAELI
ACCUEILLE LES RÉSIDENTS

de la **MUNICIPALITÉ**
DE LA PAROISSE
DE DISRAELI



www.paroissedisraeli.com



Matières acceptées

Appareils électroniques



(Pour obtenir la liste détaillée recyclerMESelectroniques.ca/qc)

- Ordinateurs portables et de bureau
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison



Encombrants

- Chauffe-eau
- Fours à micro-ondes
- Électroménagers
- Matelas et sommiers
- Pneus entiers et **déjantés**
- Vélos
- Petits appareils à moteur
- Souffleuses, tondeuses, taille-haies, taille-bordures, scies mécaniques



Notez que les pneus de véhicules lourds et agricoles ne sont pas acceptés.

Métaux ferreux et non-ferreux

- Fer
- Laveuses, sécheuses
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Poêles
- Barbecues
- Tôle



Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Armoires et comptoirs
- Bains, douches et lavabos
- Cuvettes de toilette
- Latte de bois, bois traité, naturel ou peint
- Plomberie
- Portes et fenêtres
- Quincallerie, gypse, plâtre, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers
- Tuiles de céramique
- Vitres, fenêtres, portes



Notez que le bardeau d'asphalte n'est pas accepté.

Matériaux granulaires

- Brique
- Béton
- Asphalte
- Gravats
- Roche (maximum 30 cm de diamètre)
- Sable
- Granulat
- Pierre concassée
- Roc et terre non contaminée



Plastiques souples et rigides

- Auvents
- Bâches
- Boyaux d'arrosage
- Mobiliers de patio
- Récipients
- Revêtements de maison
- Sac vide d'engrais, de terre, de granules, de bois, etc.
- Toiles de piscine
- Tuyaux en PVC



Matières refusées

Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Bardeau d'asphalte

Résidus domestiques dangereux – RDD

- Piles et batteries **
- Diluant
- Cire
- Antigel
- Colle
- Aérosols
- Combustible à fondue

Peinture**

- Peinture domestique
- Vernis d'usage domestique
- Peinture en aérosol



Huiles usées et huiles végétales*

- Huiles
- Contenants
- Aérosol



Propane et butane

- Bonbonnes de propane (max. 30 livres)
- Brûleurs de camping
- Aérosols
- Extincteurs



Résidus verts***

- Arbustes et plantes
- Résidus de jardinage
- Branches
- Rognures de gazon
- Feuilles
- Souches
- Morceaux de tourbe
- Troncs d'arbre

Ampoules recyclables*

- Type fluocompact (torsadé)
- Tube fluorescent



* Ces matériaux sont acceptés au garage municipal situé au 295, rue Saint-Louis, Ville de Disraeli.

** Ces matériaux sont acceptés chez Vivaco Groupe corporatif (BMR) située au 1305, avenue Champlain.

*** Les citoyens de la Ville de Disraeli uniquement sont invités à disposer de leurs résidus verts au site de compost situé sur le chemin de la Croix, vous devez aller chercher la clé à l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture.